



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Supplément 16 aux Directives sur la comptabilité et les mouve- ments de fonds des caisses de compensation (DCMF)

Valables dès le 18 janvier 2021

318.103 f DCMF

01.21

Remarques préliminaires au supplément 16, valables dès le 18 janvier 2021

Les modifications de ce supplément sont principalement dues à :

Corona-perte de gain (CPG) (voir aussi [DCMF-Corona](#))

Le 13 janvier 2021, le Conseil fédéral a complété les mesures de lutte contre la pandémie. En particulier, les personnes vulnérables ont droit à l'allocation perte de gain Corona dans des cas spécifiques. L'ordonnance sur les pertes de gain COVID-19 du 20 mars 2020 a été modifiée à l'art. 2 al. 3quater pour les employés vulnérables et à l'art. 2 al. 3quinquies pour les personnes vulnérables exerçant une activité lucrative indépendante.

Les prestations, respectivement les restitutions, correspondantes doivent être comptabilisées sur les nouveaux comptes suivants :

- 218.3057 Indemnités pour salariés vulnérables
- 218.3058 Indemnités pour indépendants vulnérables
- 218.4677 Indemnités pour salariés vulnérables à restituer
- 218.4678 Indemnités pour indépendants vulnérables à restituer

L'appendice au plan comptable A « Corona-perte de gain (CPG) » ainsi que le plan comptable général sont actualisés en conséquence.

Les « Directives pour le domaine comptabilité et mouvements de fonds dans le cadre de l'allocation pour perte de gain Corona (DCMF-Corona) » séparées sont également actualisées. Voir DCMF-Corona ([Doc. 318.715](#)).

Voir également les modifications dans la « Circulaire sur l'allocation pour perte de gain en cas de mesures destinées à lutter contre le coronavirus – Corona-perte de gain ([CCPG; 318.713](#)) », Avant-propos à la version 11.

Les modifications apportées sont signalées par la mention 1/21 (18 janvier 2021).

Appendice au plan comptable A : Corona-perte de gain (CPG)

(voir également [DCMF-Corona](#))
1/21 (18 janvier 2021)

Konto	Nom du compte	Description
200.1165	Prestations à restituer Corona (SC 218)	
200.2101	C/C de la Centrale de compensation - CORONA	Compte de contrepartie pour l'encaissement des fonds "Corona" (contrepartie : 100.1011) et contrepartie pour la clôture du compte d'exploitation SC 218 (compte de contrepartie: 218.3900/218.4900)
218.3056	Indemnité pour salariés dans une position similaire à un employeur	Indemnités pour pertes de gain pour salariés dans une position similaire à un employeur (compte de contrepartie 200.1101 / 200.2111)
218.3057	Indemnités pour salariés vulnérables	Indemnités pour pertes de gain pour salariés vulnérables (compte de contrepartie 200.1101/200.2111)
218.3058	Indemnités pour indépendants vulnérables	Indemnités pour pertes de gain pour indépendants vulnérables (compte de contrepartie 200.1101/200.2111)
218.3091	Indemnités garde d'enfants pour salariés	Indemnités pour pertes de gain aux personnes salariées parce que la garde de leurs enfants par des tiers n'est plus assurée (compte de contrepartie 200.2111/200.1101)
218.3092	Indemnités garde d'enfants pour indépendants	Indemnités pour pertes de gain aux indépendants parce que la garde de leurs enfants par des tiers n'est plus assurée (compte de contrepartie 200.2111/200.1101)
218.3093	Indemnités quarantaine pour salariés	Indemnités pour pertes de gain aux personnes salariées suite à une mise en quarantaine (compte de contrepartie 200.2111/200.1101)
218.3094	Indemnités quarantaine pour indépendants	Indemnités pour pertes de gain aux indépendantes suite à une mise en quarantaine (compte de contrepartie 200.2111/200.1101)
218.3095	Indemnités pour fermeture forcée	Indemnités pour pertes de gain aux indépendants suite à une fermeture forcée (compte de contrepartie 200.2111/200.1101)
218.3096	Indemnités pour interdiction de manifestations	Indemnités pour pertes de gain aux indépendants suite à l'interdiction de manifestations (compte de contrepartie 200.2111/200.1101)
218.3097	Indemnités pour cas de rigueur indépendants	Indemnités pour pertes de gain aux indépendants pour cas de rigueur (compte de contrepartie 200.1101 / 200.2111)
218.3098	Indemnités garde d'enfants soins intenses / école spéciale salariés	Indemnités pour pertes de gain aux parents salariés pour la garde de leurs enfants qui nécessitent de soins intenses ou fréquentent une école spéciale (compte de contrepartie 200.1101 / 200.2111)

218.3099	Indemnités garde d'enfants soins intenses / école spéciale indépendants	Indemnités pour pertes de gain aux parents indépendants pour la garde de leurs enfants qui nécessitent de soins intenses ou fréquentent une école spéciale (compte de contrepartie 200.1101 / 200.2111)
218.3280	Frais de dépens	
218.3290	Taxes d'affranchissement selon no 6005 circ. CTD	
218.3330	Amortissements de prestations à restituer	Amortissements d'indemnités à restituer irrécupérables prestations Corona
218.3370	Remises de prestations à restituer	Remise d'indemnités à restituer sur le compte 200.1165
218.3400	Participation aux cotisations	Participation employeur AVS/AI/APG/AC
218.3610	Intérêts moratoires sur les prestations	Intérêts moratoires sur les prestations payées en retard
218.3500	Indemnités pour frais de gestion	Indemnités pour frais de gestion des CC (compte de contrepartie 910.6354)
218.4650	Recouvrement de prestation à restituer amorties	
218.4676	Indemnités pour salariés dans une position similaire à un employeur à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4677	Indemnités pour salariés vulnérables à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4678	Indemnités pour indépendants vulnérables à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4691	Indemnités garde d'enfants pour salariés à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4692	Indemnités garde d'enfants indépendants à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4693	Indemnités quarantaine pour salariés à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4694	Indemnités quarantaine pour indépendants à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4695	Indemnités pour fermeture forcée à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4696	Indemnités pour interdiction de manifestations à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4697	Indemnités pour cas de rigueur indépendants à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4698	Indemnités garde d'enfants soins intenses / école spéciale salariés à restituer	Compte de contrepartie 200.1165
218.4699	Indemnités garde d'enfants soins intenses / école spéciale indépendants à restituer	Compte de contrepartie 200.1165

218.3900	Report en faveur du C/C Centrale - CORONA	Comptes pour les écritures à fin mois de la clôture des comptes d'exploitation du sc 218 (compte de contrepartie 200.2101)
218.4900	Report à charge du C/C Centrale - CORONA	Comptes pour les écritures à fin mois de la clôture des comptes d'exploitation du sc 218 (compte de contrepartie 200.2101)
910.6354	Indemnités frais d'administration pertes de gain Corona	